

Zeitschrift:	Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber:	Le messager suisse de Paris
Band:	4 (1958)
Heft:	11
Rubrik:	Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

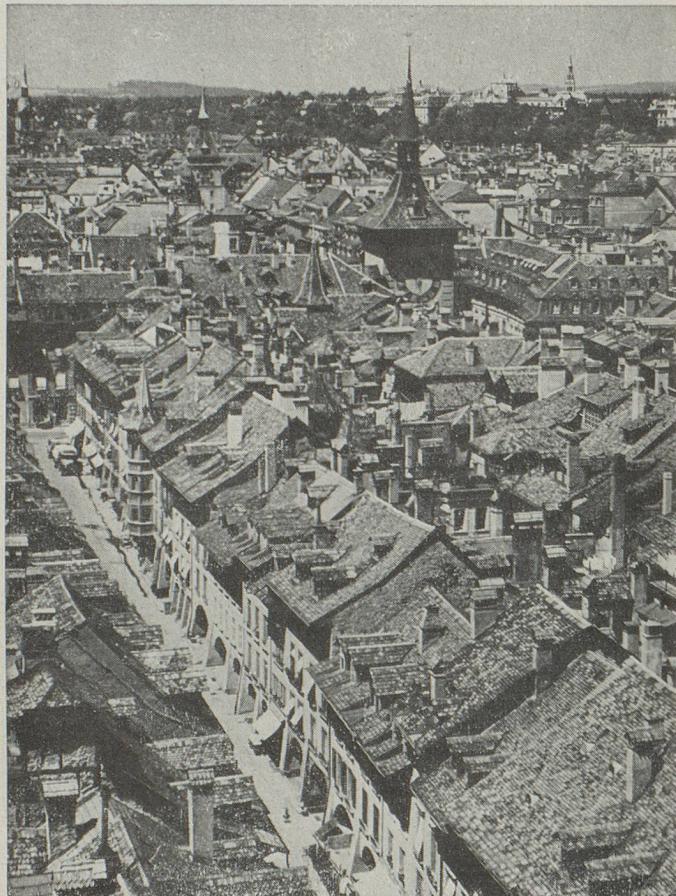
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE FÉDÉRALE



Les Toits de Berne

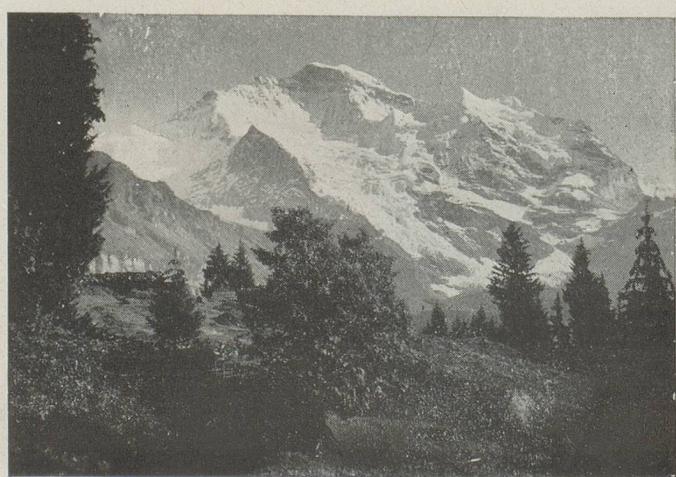
Après une campagne assez vive, l'initiative populaire de l'Alliance des Indépendants de M. Duttweiler pour l'introduction constitutionnelle de la semaine de 44 heures a été repoussée par le peuple suisse et les cantons. La majorité a été de 586.000 non contre 316.000 oui, tous les cantons l'ayant rejetée à l'exception de Bâle-Ville. C'est là un résultat qui donne satisfaction au Gouvernement et au Parlement, qui ont dès le début combattu cette initiative hautement démagogique.

Feu le grand chef syndicaliste Arthur Steiner, mort à la veille de cette campagne, fut un des lutteurs les plus acharnés contre cette initiative, car il donna toute son intelligence et son activité à la réduction de la durée du travail par la voie des contrats collectifs et repoussa l'idée d'une coercition de la part de l'Etat. Mais les Syndicats étaient divisés ; de grandes associations ouvrières voulaient éviter un prolongement fatigant des négociations avec les patrons. C'est la paysannerie et l'artisanat qui combattaient le plus vigoureusement cette initiative, ces deux branches de l'économie étant exposées à une concurrence redoutable sur le marché du travail.

Rarement le Conseil fédéral a eu une presse aussi mauvaise qu'après avoir décidé que le prix du lait, de 43 centimes par litre, serait maintenu pour la durée d'un an. La production du lait va continuellement augmentant, et la Confédération verse actuellement à peu près 100 millions de francs pour soutenir le marché. Dans les milieux des consommateurs, on est déçu parce que le prix du lait sera augmenté d'un centime en faveur des détaillants qui livrent le lait au domicile du consommateur ; dans les milieux des producteurs l'on se plaint amèrement des importations massives de fromage italien et de lait en poudre et en conserve des Pays-Bas ainsi que du Danemark, tout en oubliant que la Suisse exporte de grandes quantités de fromage vers un marché européen partiellement libéré, et le Département des Finances est mécontent du Budget 1959, qui trouve à peine son équilibre de justesse, sans permettre l'amortissement de la Dette fédérale, et cela malgré des promesses solennelles au printemps passé, lors du vote sur la réforme fiscale.

Rarement une récolte a été aussi abondante que cette année ; surtout pour les fruits, légumes, tomates, en partie également pour le raisin, au cours d'un été vraiment grandiose, mais brusquement terminé par la première neige sur les cols alpestres. Mais cette récolte, en créant des difficultés sur le marché et une baisse de prix toute naturelle, a été assez mal vue par les Coopératives des producteurs qui, au cours des années précédentes, ont eu une position enviable vis-à-vis du commerce.

C'est un véritable flot de millions qui s'exprime dans les messages du Gouvernement au Parlement : 170 millions pour l'agrandissement de l'aéroport de Zurich-Kloten, dont 56 millions aux frais de la Confédération, 26 millions pour la construction d'un tunnel routier sous le Grand-Saint-Bernard. Mais ici l'Etat central se désintéresse ; il se contente de passer une convention avec l'Italie. Le Gouvernement italien ne paie rien, la grande maison Fiat et la province de Turin se chargeant du financement, tandis que du côté suisse ce sont les cantons du Valais et Vaud, ainsi que la Ville



La Jungfrau



La Tour de l'Horloge

de Lausanne, qui se lancent dans une affaire que le Conseil fédéral appelle « une initiative hardie ». La convention prévoit une disposition permettant à la Société chargée de l'exploitation de prélever des droits de péage. Or, les experts de la Confédération prévoient un trafic animé pendant les mois d'été, mais un trafic modeste en hiver, les touristes faisant entièrement défaut.

Entre temps, le Gouvernement a terminé le plus grand projet de politique sociale depuis l'assurance vieillesse et survivants, c'est-à-dire l'assurance-invalidité, qui sera traitée par le Conseil national au cours de sa session de décembre. C'est là la dernière œuvre du conseiller fédéral Philippe Etter, chef du Département de l'Intérieur depuis 1934, qui fêtera ses vingt-cinq ans au Conseil fédéral d'ici quelques mois, doyen du Gouvernement et qui veut se retirer à la fin de 1959. Cet homme, cultivé et fin, actif et sage, humain et clairvoyant, catholique-conservateur convaincu, qui a donné un fils à l'Eglise, est à la fois respecté par les milieux protestants et libéraux pour son esprit de tolérance et de compréhension.

Et nous voici entrés dans l'année électorale, les élections fédérales ayant lieu le dernier dimanche d'octobre 1959, suivies en décembre par l'élection du nouveau Gouvernement. On peut d'ores et déjà s'attendre à la démission de deux conseillers fédéraux au moins, le grand argentier de la Confédération, M. Hans Streuli, entrant dans sa soixante-huitième année à la fin de 1959. Si les socialistes réussissent à avoir les deux mandats auxquels ils aspirent, la situation deviendra difficile pour les radicaux, parce que les deux conseillers radicaux restants seront MM. Max Petitpierre et Paul Chaudet, tous les deux originaires de la Suisse

romande. Or, la Suisse clémanique compte deux tiers des membres du groupe radical qui n'entendent pas rester sans représentation au Conseil fédéral. Une fois de plus, la composition d'un Gouvernement de sept membres, eu égard à la confession, à la langue, aux différents partis politiques, aux diverses régions du pays, ainsi qu'aux grands cantons, comme Berne, Zurich et Vaud, aspirant à un siège permanent, fait penser à la quadrature du cercle.

Alors que le Conseil fédéral avait annoncé des budgets permettant la réduction de la Dette fédérale lors du vote sur la réforme fiscale, le Budget 1959 est à peine balancé. Pour la première fois en temps de paix le Budget militaire accuse presque un milliard (967 millions de francs), somme énorme, et presque deux cents millions au-dessus des estimations du plan financier ; en outre, les subsides pour l'agriculture, en particulier pour l'écoulement du fromage, exigent des sommes considérables. Les Commissions parlementaires ont eu un certain choc en présence de ces chiffres, et les Chambres fédérales examineront de très près les comptes de l'Etat fédéral.

Mais l'avenir économique est jugé très favorablement par le Message aux Chambres ; l'on s'attend à une nouvelle conjoncture à la suite des tendances internationales. Nous voudrions retenir les phrases suivantes, remarquables pour un document helvétique : « Les hôtes français du tourisme suisse ont été moins nombreux à cause des événements politiques et des restrictions apportées au trafic des devises. Mais l'amélioration de la balance des paiements qui se dessine en France et l'essor économique général de l'Europe et d'Outre-Mer ouvrent des perspectives encourageantes à notre tourisme. »

Hermann BOESCHENSTEIN (Berne).



Marché de chevaux à Saignelégier